



Ville de LORRAINE

**JOURNALIER-CHAUFFEUR AUXILIAIRE – TRAVAUX PUBLICS  
(POSTES SAISONNIER – SEMAINE ET FIN DE SEMAINE)**

La Ville de Lorraine est à la recherche de personnes pour combler des postes non spécialisés de journaliers-chauffeurs auxiliaires cols bleus saisonniers pour remplir différentes fonctions aux travaux publics.

Nature et caractéristiques de la fonction : Sous l'autorité du Chef de division – Travaux publics, le titulaire du poste effectue divers travaux manuels pour assurer la propreté et l'entretien des voies publiques, réseaux d'aqueduc et égouts, parcs et espaces verts. Il parcourt le territoire et vérifie le bon état des équipements et des lieux, effectue des réparations mineures au besoin et signale à son superviseur tout ce qu'il n'est pas en mesure de réparer lui-même. Il collabore avec le service des loisirs lors de la tenue d'événements.

Le travail s'accomplit sous surveillance et selon des directives. La personne est principalement tenue d'effectuer divers travaux requérant des efforts physiques, dans les édifices, parcs et espaces verts et voies publiques.

Horaire de travail : Horaire selon l'assignation du service. Jours de semaine et fin de semaine.

Statut : Poste temporaire, auxiliaire, 24 semaines d'avril à septembre

Exigences :

- Diplôme d'études secondaires.
- 3 ans d'expérience pertinente reliée au poste.
- Permis de conduire classe 3.
- Dynamisme, autonomie, bon jugement.
- Bonne dextérité manuelle.

Formations pouvant constituer un atout :

- Carte de sécurité chantier de construction.
- SIMDUT 2015.
- Opération de chargeur, rétro-excavatrice, tracteur.

Salaire et avantages sociaux selon la convention collective des cols bleus présentement en vigueur.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae **au plus tard le 29 mars 2019** à l'adresse suivante :

Service des ressources humaines  
Ville de Lorraine  
33, boul. De Gaulle  
Lorraine Québec J6Z 3W9  
[rh@ville.lorraine.qc.ca](mailto:rh@ville.lorraine.qc.ca)

Nous remercions les postulants pour leur intérêt, mais nous communiquerons uniquement avec les candidats retenus.  
Le masculin est utilisé dans le seul but d'alléger le texte.